

12 septembre 2007

Déclaration au titre de l'article 234-5 du règlement général

BIC
(Eurolist)

Par courrier du 11 septembre 2007, le concert familial Bich a informé l'Autorité des marchés financiers, en application de l'article 234-5 du règlement général, qu'il détenait au 31 août 2007, 21 590 961 actions BIC représentant 42 386 922 droits de vote, soit 43,34% du capital et 57,08% des droits de vote de cette société (1), répartis de la manière suivante :

	Actions	% du capital	Droits de vote	% droits de vote
MBD (2)	12 386 000	24,86	24 386 000	32,84
Participation directe de la famille Bich	9 204 961	18,48	18 000 922	24,24
Total CDC	21 590 961	43,34	42 386 922	57,08

Cette variation résulte de l'acquisition d'actions BIC par la société MBD d'une part, et de cessions d'actions BIC par certains membres de la famille Bich d'autre part.

Il est rappelé que l'évolution de la participation du concert familial Bich au cours de ces derniers mois est la suivante :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Situation au 31 août 2006 (3)	21 500 975	42,58	42 825 936	58,92
Situation au 7 février 2007 (4)	21 548 471	43,54	42 423 432	58,43
Situation au 11 avril 2007 (5)	21 618 471	43,47	42 473 432	57,13
Situation au 31 août 2007 (1)	21 590 961	43,34	42 386 922	57,08

(1) Sur la base d'un capital composé de 49 819 386 actions représentant 74 255 278 droits de vote, en application du dernier alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

(2) MBD est une société en commandite par actions qui regroupe la plupart des membres du concert familial Bich, ceux-ci détenant par ailleurs une participation directe dans la société BIC.

(3) Sur la base d'un capital composé de 50 495 585 actions représentant 72 678 931 droits de vote (cf. D&I 206C1927 du 20 octobre 2006).

(4) Sur la base d'un capital composé de 49 485 956 actions représentant 72 602 395 droits de vote (cf. D&I 207C0305 du 14 février 2007).

(5) Sur la base d'un capital composé de 49 729 991 actions représentant 74 351 440 droits de vote (cf. D&I 207C0646 du 11 avril 2007).